

Arrêté

Générale

modern

# Arrêté n° 99-0050/PR/MJSAC portant création d'un comité national d'organisation du troisième semi-marathon de Djibouti.

n° 99-0050/PR/MJSAC

Ministère  
MINISTÈRE DE LA JEUNESSE, DES SPORTS ET DES  
AFFAIRES CULTURELLES

Date de publication  
10 janvier 1999

Numéro JO  
n° 1 du 16/01/1999

Date du numéro  
16 janvier 1999

## INTRODUCTION

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, CHEF DU GOUVERNEMENT

## VISAS

**VU**La constitution du 15 septembre 1992

**VU**Le décret n°97-0191/PRE du 28 décembre 1997 portant remaniement du Gouvernement djiboutiens

**VU**La loi n°54/AN/89/2ème L portant organisation du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Affaires Culturelles

**VU**Le décret n°77064 portant organisation du sport national

**VU**Arrêté n°83-0925/PR/MJSAC portant réglementation des compétitions sportives internationales

SUR Proposition du ministre de la Jeunesse, des Sports et des Affaires Culturelles ;

## TEXTE INTÉGRAL

### Article 1er

Il est créé, par cet arrêté, un comité national d'organisation du troisième semi-marathon de Djibouti.

### Article 2

Le comité national d'organisation du troisième semi-marathon de Djibouti est présidé par le ministre de la Jeunesse, des Sports et des Affaires culturelles. Il est composé comme suit:Premier Vice Président :- Monsieur Abdourahman Ali Ahmed, Président de la Fédération Djiboutienne d'Athlétisme.Deuxième Vice Président:- Monsieur Ibrahim Hamadou, Président du Comité national des Sports.Troisième Vice Président :- Monsieur Wahib Hamadou, Directeur de la Jeunesse, des Sports et des Affaires Culturelles Commission de Secrétariat:Président

- Monsieur Didier PiolatSecrétaire
- Monsieur Stephane GalletMembres
- Monsieur Ibrahim Ali– Monsieur Adel Othman Bakhit Commission de l'accueil et du protocole:Président

- Monsieur Youssef Moussa Dawaleh Secrétaire
- Madame Aïcha Ali Garad Membres
- Monsieur Yacin Ali Boreh – Monsieur Tabarak Mohamed Ismaël – Mahfoud Awad Haïdar – Madame Saada Mahamoud – Madame Saada Saleh Omar Commission de la recherche de financement
- Monsieur Said Omar Moussa – Monsieur Youssef Moussa Dawaleh Commission technique : Président
- Monsieur Hassan Isman Doubad Secrétaire
- Monsieur Osman Moussa Membres
- Monsieur Robleh Djama – Monsieur Mohamed Ahmed Farah – Monsieur Abdoukader Daher Aden – Monsieur Mohamed Houssein – Monsieur Daher Mahamoud Abdi – Monsieur Kadir Said Ali – Monsieur Yacin Ahmed – Monsieur Abdillahi Chamarke Commission de presse : Président
- Monsieur Khaled Abdallah Awad Secrétaire
- Monsieur Aboubaker Ali Mohamed Membres
- Monsieur Abdi Nour – Monsieur Osman Abdi – Monsieur Rachid Idriss Saban Commission trésorerie, logistique et animation : Président
- Monsieur Stephane Gallet Secrétaire
- Monsieur Yacin Ali Membres
- Monsieur Ismaël Mohamed Omar – Monsieur Issam Abass – Osman Aïnache – Monsieur Id Ahmed – Madame Zahra Houssein God S/Commission logistique : Secrétaire
- Monsieur Omar Mahabe Waïs Membres
- Monsieur Mahamoud Abdourahman – Monsieur l'Officier des Sports (F.N.P) – Monsieur Ahmed Guelleh Robleh S/Commission animation : Secrétaire
- Monsieur Kamil Mohamed Kamil Membres
- Monsieur Saad Mohamed Moussa – Monsieur Yacin Ali – Monsieur Mohamed Ahmed Sultan Commission sécurité : Président
- Représentant de la F.N.P Commission santé : Président
- Représentant du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Affaires Culturelles

#### Article 3

Les responsables de chaque Commission peuvent s'adjoindre toute personne susceptible de leur apporter sa collaboration.

---

#### Article 4

Compte tenu de l'importance que revêt l'événement, les membres du comité accorderont la priorité voulue à sa préparation.

---

#### Article 5

Les dépenses seront liquidées sous forme de chèques bancaires co-signés par le Président et le Trésorier de la Fédération.

---

#### Article 6

Le présent arrêté sera enregistré, publié et diffusé partout où besoin sera.

---

*Par le Président de la République*

